



Usurpation d'identité et casier judiciaire

Par **fragonard**, le **11/04/2008** à **21:36**

bonjour

mon frangin suite à une usurpation d'identité se trouve dans une situation complexe
des chèques ont été émis pour 60000 francs à l'époque qu'il a pu contester en portant plainte
embauché depuis quelques mois en CDI dans une société dans le secteur de la sécurité, une
lettre lui est parvenue comme quoi il a été condamné à un mois avec sursis pour vol dans une
ville où il n'a jamais mis les pieds
l'inscription sur son casier numéro 2 a conduit à son licenciement faute d'agrément
je lui est conseillé de faire un recours gracieux mais est-ce vraiment la solution pour en finir
définitivement avec cette situation?

MERCI DE VOS CONSEILS